

Montre high-tech pour la sécurité des résidents – Normandie

Ehpad de Cesny Bois Halbout (14)

vendredi 22 juillet 2011



La maison de retraite de Cesny-Bois-Halbout vient de recevoir un prix national pour son action en faveur de l'amélioration de la sécurité de ses résidents. Grâce à une montre qui envoie un signal d'alerte.

L'initiative

La montre en plastique marron détonne un peu au poignet gauche de Christiane Sady, elle qui ne porte que des colliers, des bagues, des bracelets et des boucles d'oreilles en or. Mais à 82 ans, elle ne s'en séparerait pour rien au monde. « **J'oublie même de l'enlever quand je vais au restaurant à Caen, avec ma fille.** »

C'est indéniable : cette montre n'a rien d'esthétique. Mais ses avantages sont inestimables. À la maison de retraite, les 74 résidents l'exhibent fièrement à leurs poignets. « **Grâce à un bouton sur le cadran, toute personne en détresse peut déclencher une alerte pour demander de l'aide. Avant, il fallait presser la poire située à la tête du lit** », explique Stéphane Tillard, directeur adjoint de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Saint-Jacques et Saint-Christophe, à Cesny-Bois-Halbout, en Suisse normande. Quand Christiane Sady est tombée, la montre a été sa planche de salut. « **Sans elle, j'aurais pu rester longtemps par terre. Je ne pouvais plus bouger. Alors, de là à atteindre la poire...** »

Encore mieux. Équipée de capteurs minuscules, « **la montre permet d'enregistrer des données physiologiques : la sudation, la température du corps, le rythme circadien... S'il y a une altération, une alarme se déclenche chez les soignants** », poursuit Stéphane Tillard. Un signal d'alerte automatique utile, notamment pour les personnes atteintes de pathologies cognitives qui n'ont pas le réflexe d'appuyer sur le cadran.

Cette initiative a coûté environ 60 000 € à l'établissement. Testée depuis deux ans, elle vient d'être récompensée par le concours national SHAM (du nom d'une mutuelle d'assurance lyonnaise spécialisée dans le secteur médical et médico-social, NDLR). Trente-huit dossiers étaient en compétition. « **Il nous semblait logique de changer le système d'appel pour les malades. Nous avons également fourni deux montres aux agents de garde, la nuit. S'ils sont séparés et que l'un a besoin d'aide : une pression sur le cadran et son collègue est immédiatement averti.** »

Ce n'est pas tout. Comme l'EHPAD accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées, certaines montres sont en plus munies d'un système pour diminuer les risques de fugues, grâce à des bornes extérieures qui délimitent un périmètre donné. Et l'idée a visiblement conquis, puisque l'EHPAD de Potigny, qui a ouvert en mars, en a équipé ses 86 résidents.



Les gagnants du Prix SHAM 2011

SHAM a organisé son 11ème prix annuel récompensant deux actions destinées à améliorer la sécurité des personnes hébergées ou hospitalisées.

Ce prix comporte deux concours distincts : l'un s'adresse aux établissements d'hébergement, l'autre aux établissements sanitaires. Ils sont dotés d'un prix de 8000 € chacun.

Les actions éligibles doivent faire l'objet d'une mise en place effective dans l'établissement et viser à l'amélioration de la sécurité des personnes hébergées ou soignées, comme notamment :

- les actions de prévention des risques,
- les actions de correction d'un ou des dysfonctionnements identifiés susceptibles de créer un dommage.

Selon les critères de sélection énoncés par le règlement, l'action récompensée doit :

- donner lieu à un engagement actif du personnel,
- présenter une efficacité mesurée par des indicateurs de suivi,
- être « exportable », c'est-à-dire susceptible d'être reprise et mise en œuvre dans d'autres structures sous réserve d'adaptation. SHAM souhaite en effet privilégier les opérations qui peuvent présenter une utilité pour l'ensemble de la communauté hospitalière. Cette condition suppose que l'action soit développée dans le cadre d'une méthodologie bien définie.

Enfin, la somme allouée par SHAM doit être utilisée pour la gestion des risques.

En 2011, 38 dossiers de candidature ont été adressés à SHAM et examinés par le Comité de Sélection. Nous remercions l'ensemble des établissements de leur participation et de la qualité de leur dossier.

Le Prix SHAM 2011 de la catégorie "Etablissements d'Hébergement" a été décerné à l'EHPAD St Jacques St Christophe de Cesny-Bois-Halbout (14). Son projet portait sur la mise en place de nouvelles technologies d'appel malade prenant en compte l'être humain et son environnement. La dotation versée par SHAM permettra à l'EHPAD de modifier l'outil de réception des appels malade et d'aide entre agents en acquérant des DECT à la place des BIP actuels.

Le Prix SHAM 2011 de la catégorie "Etablissements de santé" a été décerné à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest d'Angers. Le projet portait sur la mise en place d'une cellule de retour d'expérience (CREX) en oncologie chirurgicale. La dotation du prix SHAM servira à mettre en place le même dispositif dans d'autres départements de l'institut.